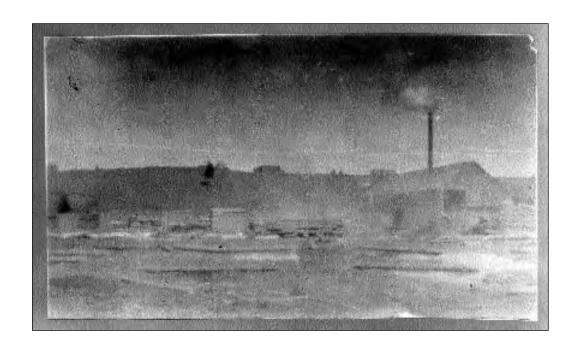


# Les années lointaines...





Deux vestiges des décennies passées, le moulin que l'on retrouvait à l'extrémité ouest du lac, à l'emplacement approximatif du terrain de Rosemond Caron et Jacqueline. D'autre part, une photo qui nous montre une des deux îles... habitée par un chalet! Ce dernier a été déménagé sur le terrain de M. Fernand Gervais, le père de Paul.

# Les années '60...



Au moment où fut prise cette photo, au milieu des années '60, bien peu de chalets occupaient le contour du lac.

On faisait les foins là où les arbres ont maintenant poussé sur le haut de la butte qui nous livre ce panorama.

Le moulin à scie a disparu mais en laissant son lot de copeaux et résidus que la vague des embarcations moteur soulevait... les poteaux électriques passaient en façade des terrains... les puisards étaient creusés pas toujours très loin des rives...

En premier lieu, le goût de profiter de ce lieu, de sa tranquillité, de sa beauté, y était et est demeuré. Chacun des résidents y trouve encore aujourd'hui son ressourcement, comme aux premiers temps de la villégiature mais, depuis ces années, beaucoup de choses ont changé dans nos perceptions, rappelez-vous... on fumait dans les chambres d'hôpitaux!

La conscience de préserver ce site privilégié et de prendre des décisions éclairées en terme d'aménagement s'est manifestée concrètement et il y a 25 ans, une association des riverains est née...

Nous vous en livrons les faits et actions marquants dans cette édition qui, nous l'espérons, vous plaira et saura raviver la fierté d'avoir participé d'une façon ou d'une autre à la qualité de vie autour du lac Jally et de continuer dans cette voie de préservation et d'amélioration dont les résultats seront l'héritage que nous laisserons à nos proches et à la nature.

Jean-R. Caron

# Les années 2000...



Le défi des années 2000, collectivement et individuellement : préserver les bons acquis, améliorer les points faibles et demeurer vigilants à ce qui pourrait nuire à la qualité de l'environnement sous toutes ses formes.

# Pour mieux préparer l'avenir...

Déjà 25 ans!

Nous avons cherché pendant plusieurs mois quelle serait la meilleure façon de souligner les 25 années d'existence de notre association mais surtout les 25 années de travail bénévole des différentes personnes qui se sont impliquées activement au sein des conseils d'administration et autres équipes de travail.

Cela nous est apparu presque irréalisable...

La grande difficulté était de nommer le plus fidèlement possible les apports de tous en laissant de côté certaines actions qui s'emboîtaient dans d'autres réalisations sans pour cela négliger les efforts, si minimes soient-ils, de certains d'entre nous.

Vous voyez le grand défi?

Avec la meilleure concertation possible, nous avons essayé de vous présenter un portrait le plus réaliste possible : des actions du comité provisoire qui ont amorcé le projet de protection de l'environnement du lac et de ses eaux en passant par les réalisations des divers conseils d'administration.

Ce faisant, nous voulions aussi souligner le travail des membres qui ont prêté leurs plumes, leurs bras, leurs idées et leur temps de façon si généreuse.

Nous espérons que cet album reflétera ces années de travail et de participation qui font que notre association continue à œuvrer dans le respect de l'environnement : l'air, l'eau, la terre et la forêt. Notre lac s'en portera mieux.

Continuons nos efforts pour améliorer la vitalité du lac si on veut lui garder sa santé le plus longtemps possible. Nos descendants continueront eux aussi à le protéger car ils nous auront vus à l'œuvre.

Le conseil d'administration 2002-2004 **Jeanne Caron**, présidente **Paul Gervais**, vice-président **Françoise Lamonde-Caron**, secrétaire trésorière

## Les membres des conseils d'administration de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Jally inc.

#### Comité provisoire d'implantation février à août 1979

- Véronique Caron
- Jean-R. Caron
- Michel Falardeau

#### Premier exécutif: 1979-1980

- Fernand Gervais, prés.
- Jacqueline Cloutier, sec.
- Angèle Cloutier, trés.
- Véronique Caron, adm.
- -Guy Wagner, adm.
- -Maurice Hallé, adm.

#### 1980-1981

- Véronique Caron, prés.
- Léopold Chamberland, v.-prés. Marie Caron, sec.
- Rosemond Caron, sec.
- Rodolphe Gervais, trés.
- Maurice Hallé, adm.

#### 1981-1982

- Véronique Caron, prés.
- Victor Caron, v.-prés.
- Rosemond Caron, sec.
- Rodolphe Gervais, trés.
- Serge Francoeur, adm.

#### 1982-1983

- Victor Caron, prés.
- Jean-Louis Proulx, v.-prés.
- Rosemond Caron, sec.
- Jean-Yves Gamache, trés.
- Angèle Cloutier, adm.

#### 1983-1984

- Victor Caron, prés.
- Guy Wagner, v.-prés.
- Louis Caron, sec.
- Jean-Yves Gamache, trés.
- Véronique Caron, adm.

#### 1984-1985

- Victor Caron, prés.
- Véronique Caron, v.-prés.
- Françoise L. Caron, sec.
- Jean-Yves Gamache, trés.
- Michel Baillargeon, adm.

#### 1985-1986

- Rosemond Caron, prés.
- Michel Baillargeon, v.-prés.
- Nathalie Cloutier, sec.
- Jean-Yves Gamache, trés.
- Éric Wagner, adm.

#### 1986-1987 1987-1988

- Rosemond Caron, prés.
- Michel Baillargeon, v.-prés.
- Pierre Caron, trés.
- Éric Wagner, adm.

#### 1988-1989

- Guy Wagner, prés.
- Marie Caron, sec.
- Pierre Caron, trés.
- Éric Wagner, adm.
- Landry Lapointe, adm.

#### 1989-1990

- Guy Wagner, prés.
- Véronique Caron, v.-prés.
- Johanne Cloutier, sec.
- Pierre Caron, trés.
- Paul Gervais, adm.

#### 1990-1991

- Véronique Caron, prés.
- Michel Baillargeon, v.-prés.
- Johanne Cloutier, sec.
- Martin Roy, trés.
- Benoît Camirand, adm.

#### 1991-1992

- Véronique Caron, prés.
- Michel Baillargeon, v.-prés.
- Antonin Séguin, sec.
- Martin Roy, trés.
- Benoît Camirand, adm.

#### 1992-1993

- Véronique Caron, prés.
- Michel Baillargeon, v.-prés.
- Victor Caron, v.-prés.
- Martin Roy, trés.
- Gilberte Caron, adm.

#### 1993-1994

- Pierre Caron, prés.
- Victor Caron, sec.
- Gilberte Caron, trés.

#### 1994-1995

- Pierre Caron, prés.
- Guy Wagner, v.-prés.
- Paul Gervais, sec.
- Gilberte Caron, trés.

#### 1995-1996

- Véronique Caron, prés.
- Guy Wagner, v.-prés.
- Jean-Paul Talbot, sec.
- Gilberte Caron, trés.

#### 1996-1997

- Véronique Caron, prés.
- Guy Garant, v.-prés.
- Gilberte Caron, sec. trés.
- Jean-Paul Talbot, adm.

#### 1997-1998

- Guy Garant, prés.
- Guy Wagner, v.-prés.
- Jean-Louis Proulx, sec.
- Alexandre Caron, trés.

#### 1998-1999

- Jean-Louis Proulx, prés.
- Jean Sioui, v.-prés.
- Francine Bélanger, sec.
- Alexandre Caron, trés.
- Gilberte Caron, adm.

#### 1999-2000

- Jean Sioui, prés.
- Dany Marois, v.-prés.
- Francine Bélanger, sec.
- Alexandre Caron, trés.
- Michel Gros-Louis, adm.

#### 2000-2001

- Dany Marois, prés.
- Michel Francoeur, v-prés.
- Josée Langlois, sec.
- Alexandre Caron, trés.
- Francine Bélanger, adm.

#### 2001-2002

- Véronique Caron, prés.
- Éric Wagner, v.-prés.
- Guy Garant, sec.
- Louis Caron, trés-sec.
- Josée Langlois, adm.

#### 2002-2003 2003-2004

- Jeanne Caron, prés.
- Paul Gervais, v.-prés.
- Françoise L. Caron, sec. trés.

Votre contribution est inestimable; chaque rencontre, chaque démarche et chaque dossier entrepris par les membres des différents c.a. a apporté sa part de réussite pour la qualité de l'environnement du lac et pour le bénifice de l'ensemble des riverains.

# Février 1979 : Premier comité provisoire

Membres du comité provisoire : Véronique Caron, 1<sup>ère</sup> responsable Jean Caron, collaborateur Michel Falardeau, collaborateur

Le 12 février 1979, Véronique, Jean et Michel, tous trois propriétaires riverains, faisaient parvenir une lettre aux propriétaires de chalets au lac Jally dans laquelle ils exprimaient le souhait que les Services de protection de l'environnement leur viennent en aide pour connaître les causes des dépôts de vase observés au lac, des plantes aquatiques trop proliférantes et gênantes pour les baigneurs et promeneurs en chaloupe et en canot, de même que celles d'une eau plus ou moins transparente. Une tournée de rencontres et d'appels du comité provisoire a suivi en mars 1979 et a permis aux propriétaires et résidents de faire connaître leur opinion et demandes en regard de la création d'une association.

La condition pour recevoir de l'aide du Ministère était que les riverains se regroupent en nombre suffisant pour former une association.

Le comité provisoire venait de jeter les bases de notre future association.

Après avoir demandé l'appui du Conseil municipal (mai 1979), de la Chambre de Commerce de Saint-Paul (mai 1980), Véronique communiquait avec le ministre, M. Marcel Léger, pour obtenir l'aide du ministère de l'Environnement.

Une équipe de ce ministère fut formée et c'est en juin 1979 que celle-ci rencontra les membres de la jeune Association, le 19 juin.

Ç'était parti. Et ça continue!

# Août 1979 : Première réunion Premier ordre du jour Premier conseil d'administration

La première réunion de l'Association

Le **5** août **1979** s'est tenue la première réunion de l'Association sous la présidence de Véronique Caron. Les résidents du lac Jally avaient été invités à se rendre à la salle de la plage fournie gracieusement par Maurice Hallé et Yvette Caron. La réunion débuta à 9 heures.

#### Premier ordre du jour :

- 1. Objectifs de la réunion : rendre officielle la formation de l'Association
- 2. Informations : démarches du comité, correspondances
- 3. Élection des membres du comité exécutif de l'Association
- 4. Période de questions et suggestions
- 5. Levée de l'assemblée

Il y eut 15 mises en canditature. **Michel Falardeau** agit comme président d'élection et le vote secret s'est tenu. Les personnes de 18 ans et plus, résidentes au lac Jally, votèrent.

1er conseil d'administration, 1979-1980 :

Fernand Gervais, président
Jacqueline Cloutier, secrétaire
Angèle Cloutier, trésorière
Véronique Caron, administratrice
Guy Wagner, administrateur
Maurice Hallé, administrateur

Il y eut un vote de félicitations à l'adresse des membres du comité provisoire proposé par Rodolphe Gervais. Un autre vote de remerciements à **Maurice Hallé** et **Yvette Caron** pour la gracieuseté de la salle de la plage fut proposé par Victor Caron.

# Première rencontre avec l'équipe des Services de protection de l'environnement du ministère de l'Environnement.

Le **19 août 1979** s'est tenue la première réunion d'information avec matériel audio-visuel de l'équipe du Ministère à la salle de la plage de Maurice Hallé et de Yvette Caron au lac Jally à 9h30.

Cette rencontre d'une heure environ a permis aux résidents de se familiariser avec les différents phénomènes qui contribuent à la dégradation des eaux.

## Lac Joly... Lac Jolly... lac Jally!

Nous pouvions lire dans le bulletin numéro 4, avril 1984, un texte de Rosemond Caron qui fit des recherches pour découvrir les origines du nom du lac. Voici quelques extraits de la lettre du secrétaire exécutif du *Secrétariat des noms géographiques* à Ottawa, adressée à Rosemond :

« ... Le nom LAC JALLY fut approuvé le 23 avril **1940** pour désigner le lac en question. Ce nom avait été emprunté d'une carte du ministère de l'Intérieur intitulée Rivière-du-Loup et publiée en 1929 à l'échelle de 3.95 au pouce.

Le 15 février 1976, le nom fut changé à Lac JOLLY.

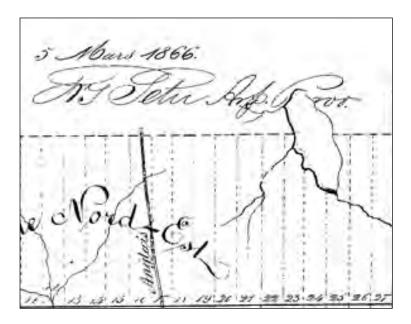
En **1978**, [...] le nom fut changé à Lac JOLY, la forme que l'on retrouve sur la troisième édition de la feuille 21 L/16.[...] signé : R. Leduc pour Alan Rauburn. »

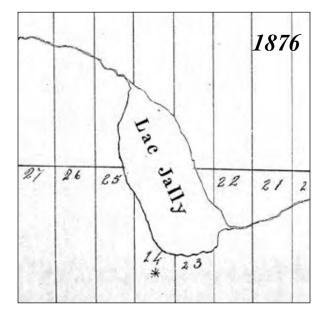
Voici un dernier texte de Rosemond Caron publié dans le bulletin # 10 , mai **1986** : « Suite à nos revendications, on obtient la redésignation du nom selon son appellation originelle de JALLY. La *Commission de toponymie* l'a confirmée le 27 juillet 1985. »

COMTE DE M	ONT	MAG	NY
ECHELLET ! MILE	E AU P	OUGE.	
ARPENTE	PAR		
P. H. VERRRAULT,		-	1657
FRS. TETU,	18	2-186	3-1800
L. G. FOBTIN, -	1.87		1853
H. CASGRAIN,		14	1881
F. O. A. LEGENDRE,		15	1882
J. O. LACOURSIERE,	140	-	1007
LEGEN	DE		
Bornes			
Potenuz			
Chemine			

En 1765, les Anglais instaurent le système de division de terres en cantons, celui-ci remplacera le découpage en seigneuries qui seront abolies en 1854. La notion de rang subsistera toutefois. Sur les premières cartes de la formation du canton de Montminy, en 1853, de même que sur la portion de carte de 1866, le lac est apparent mais ce n'est qu'en 1876 que le nom « Jally » y est apposé. À noter le nom de l'arpenteur Têtu sur la carte de 1866, on le retrouve bel et bien dans la liste des arpenteurs ci-dessus.

Ouant au toponyme Jally, le mystère demeure...





## Une association qui s'organise... légalement

#### Statuts et règlements

Ne fallait-il pas se donner des statuts et des règlements pour pouvoir fonctionner correctement et durer?

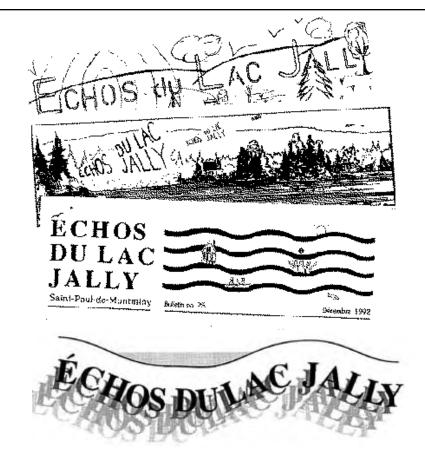
Les premiers exécutifs ont consulté la brochure de F.A.P.E.L. (Comment former une association pour la protection du lac) et autres documents du Ministère pour écrire une première ébauche de texte qui fut revisée et soumise à l'assemblée générale de juin 1981. Depuis, une nouvelle revision a été faite en 2002 par Victor Caron et l'exécutif puis présentée à l'assemblée générale pour adoption en juin 2003. Les statuts et règlements sont inclus dans la pochette *Guide pratique du riverain du lac Jally*.

# Origine du bulletin ÉCHOS DU LAC JALLY

Les différents conseils d'administration communiquaient avec les membres assez régulièrement mais ce fut en **1983** que le bulletin devint le véhicule choisi pour informer et sensibiliser les riverains à l'environnement.

Voici ce que dit à ce sujet Victor Caron, l'initiateur du projet : « Vous avez certainement remarqué le format du présent communiqué, je voudrais que ce bulletin devienne un instrument de dialogue avec vous, ce sera une façon pour l'Association (l'Association, c'est tous les membres pas seulement l'exécutif) de montrer son dynamisme et son intérêt pour l'environnement. Il y aura, bien sûr, de l'information qui vous sera présentée. On pourra aussi, à l'occasion, souligner les initiatives heureuses des membres (les moins bonnes aussi...), répondre à vos questions. Je souhaite et désire aussi que vous écriviez vos suggestions, vos commentaires, que vous envoyiez même un texte très court qui pourrait être publié.» (Victor Caron, bulletin # 1, juin 1983)

Deux noms avaient été suggérés : Le Nénuphar par Rosemond Caron et Échos du lac Jally par Victor Caron. Ce dernier fut retenu par le conseil d'administration en raison de son pouvoir évocateur de l'interaction entre l'Association et les membres, à l'image du phénomène de l'écho. (bulletin # 27, juin 1993)





Le «look» des entêtes du bulletin depuis 1983.

#### F.A.P.E.L.

Vous avez reconnu cet acronyme? C'est un organisme qui regroupe les associations de lacs comme la nôtre, en une fédération. « La Fédération fut fondée en 1975 et regroupe plus de 700 associations. Ainsi 150 000 bénévoles se donnent un levier efficace et une voix [...]. Sa présence et ses prises de position exercent une grande influence sur les gouvernements et les municipalités. (**Guy Wagner**, mars 1991, bulletin # 21)

En 1980, la présidente du comité de l'exécutif de l'Association a expliqué les actions de F.A.P.E.L. vis-à-vis les associations, les municipalités et les gouvernements pour une meilleure concertation des actions pour protéger l'environnement.

En **1981**, l'Association en sera membre moyennant une cotisation de 25\$. Des délégués de l'Association participèrent aux différents congrès et en rapportèrent des idées et une énergie nouvelles.

Nous en sommes toujours membres et apprécions tout ce que F.A.P.E.L. donne à notre association, à notre lac et à son environnement. Leur site Internet est vraiment une source de renseignements très utiles et instructifs : www.fapel.org

# Au lac Jally, chez nous, oui... Mais où?

Une des premières actions du conseil d'administration fut d'obtenir 4 cartes représentant les terres du lac Jally en 12 secteurs. Chaque propriétaire pouvait s'y retrouver plus facilement; on y ajouta une classification des rives à l'aide de lettres définissant les classes.

Voici l'extrait du rapport préparé par l'équipe du Ministère tel que publié dans le bulletin # 2, août 1983 :

#### Définitions des classes :

- (N) à caractère naturel : cette classe comprend les rives peu ou nullement pertubées où toutes les strates de végétation sont encore représentées: herbacée, arbustive et arborescente.
- (R) comprend les rives préalablement perturbées mais où le processus de réimplantation de la végétation est avancé mais non complété. La strate arborescente est généralement absente.
- (O) s'applique principalement aux rives modifiées suite à des aménagements de la part des riverains. La végétation naturelle, en bordure du plan d'eau, souvent absente et remplacée par de la pelouse.
- (D) s'applique aux rives déboisées où un ruissellement superficiel important résulte d'un décapage systématique du sol ou aux rives érodées par l'action mécanique de la glace et/ou des vagues.

Cette classification a peut-être changé : pour le meilleur ou pour le pire?



# Un lac : un être vivant et en équilibre fragile

À partir de cet énoncé largement démontré lors des premières rencontres d'information, les conseils d'administration eurent comme principale préoccupation d'informer les résidents du **processus de vieillissement** du lac.

C'est dans le bulletin ÉCHOS, (numéro 4, avril **1984**) que nous pouvions lire ce qui suit :

- « Les conséquences de ce phénomène se traduisent ainsi :
- -érosion des rives
- -envasement
- -prolifération des plantes aquatiques
- -réchauffement excessif de l'eau
- -disparition d'espèces de poissons telle la truite mouchetée. »

Éric Wagner

À partir de ce constat, le conseil d'administration se mit à la tâche car il fallait retarder ce processus de vieillissement puisqu'on ne pouvait l'arrêter complètement. Il travailla à la régénération des rives.

## Regénération des rives



Des planteurs et planteuses prêts pour une opération «regénération»!



Le travail d'équipe avant tout!



Le **9 juin 1984** se tenait la *Journée de la régénération des rives*. Il fallait absolument planter des arbustes sur les rives pour diminuer l'érosion.

Plusieurs acceptèrent de protéger les rives de leur propriété. Madame Lise Richard de l'équipe du Ministère était sur place pour les renseigner sur la manière de procéder et leur prodiguer des conseils appropriés. Rafraîchissements et encouragements pour tous! On distribua une brochure intitulée: *Mille et une raisons de protéger les rives et le littoral*. Direction des lacs et des cours d'eau. Ministère de l'Environnement, 1982.

On organisa une autre **journée de régénération en mai 1986**. Les plants étaient distribués gratuitement par le Ministère; **M. Paul-Émile Gamache** avait accepté de prendre la livraison des milliers de boutures commandées. (bulletin # 11, juillet 1986)

En **1991**, d'autres propriétaires se procurèrent aussi des plants pour protéger les rives tandis que d'autres élargirent cette bande riveraine.



Trois générations de planteurs à l'œuvre!

Le **30 septembre 1995**, c'est sur le terrain, à la plage, propriété de madame **Yvette Caron**, que se fit un début de reboisement avec l'aide de plusieurs riverains. Soulignons particulièrement l'apport gratuit de **Gérard** et d'**Éric Raby** qui vinrent travailler avec leurs excellentes machines. (bulletin # 34, décembre 1995)

Et il faut encore élargir cette bande, le lac l'exige...

Un site inspirant, bordé d'arbustes limitant l'érosion excessive et si dommageable des rives.

# Une première nécessité : la qualité de l'eau

Dès 1979, la constatation de l'eau de plus en plus brouillée avait contribué en partie à la formation d'un comité provisoire dont le but était de trouver les causes de la détérioration de l'eau avec l'aide du ministère de l'Environnement. On se rappellera qu'il fallait être regroupé en association. L'Association fut formée.

Voyons ce qui s'est passé au cours des années 1981 à 1991

La présidente Véronique Caron préleva un échantillon d'eau qu'elle apporta au laboratoire pour analyse. Ce petit geste allait entraîner de plus grands gestes.

Le 13 septembre **1981**, M. Michel Morissette, ingénieur à la Direction de l'aménagement des lacs et des cours d'eau, participa à une réunion spéciale et il expliqua en fait, que « le lac est un être biolgique qui vit et meurt [...] Ses poumons en sont l'encadrement forestier. »

Ses interventions suscitèrent l'intérêt des membres présents. Par la suite, des communiqués d'information démontrèrent l'urgence d'agir.

Relisons l'extrait d'un communiqué d'information du 22 ianvier **1982** :

« La qualité des eaux se situe à «C» vis-à-vis des affluents. Une analyse de l'eau de ces affluents est demandée pour connaître les causes de cette piètre qualité. » Puis celui du comité exécutif d'août 1983 :

« L'analyse de l'eau a été faite. Les résultats démontrent que les affluents charrient des bactéries coliformes en quantité anormale »

En **1984**, le comité exécutif fit « une demande au ministère de l'Environnement afin d'inscrire le lac Jally au programme permanent de l'analyse de l'eau. » (procès-verbal du 21 mars 1984)

Pendant les années **1986 à 1989**, M. **Michel Baillargeon** mesura le degré d'acidité du lac.

En **1987**, le Ministère commença la surveillance de la qualité de l'eau des plages.

Le 9 juin **1991**, la présidente présenta les résultats des analyses de l'eau de l'été 1990 :

« Résultats excellents. Vous y avez contribué, que ce soit par la régénération des rives ou par le remplacement des installations septiques polluantes. Les efforts sont à continuer » (bulletin # 22, nov. 1991)

En 2000, nous conservions la cote « A ». (bulletin # 44)



oto : Benoît Can

Une équipe de spécialistes procédant à l'inventaire et à l'analyse du contenu du lac.

## De 1981 à 1991, prise de conscience d'un problème : les installations septiques non règlementaires

Le règlement concernant les installations septiques pour résidences isolées fut adopté en août **1981** et les municipalités sont liées par ce règlement.

Le conseil d'administration de l'Association était bien conscient qu'il y avait un problème relié aux installations septiques, couramment appelées « puisards ».

Les responsables du comité exécutif demandèrent au ministère de l'Environnement une étude et une classification des fosses septiques en bordure du lac.

L'Association reçut et remit aux propriétaires concernés la classification demandée de même que des moyens d'améliorer ou de refaire les dites installations.

« On comptait 5 installations polluantes car classées «C», c'est-à-dire que le trop plein se déversait plus ou moins directement dans le lac ». (Extrait du bulletin #3, septembre 1983)

En juin **1984**, à l'assemblée générale annuelle, les membres votèrent une résolution afin que le conseil d'administration de l'Association travaille prioritairement au dossier des installations septiques.

Le comité exécutif des années 1984-85 organisa une réunion d'information le 23 octobre 1984 au sous-sol de l'église Sainte-

Monique (Les Saules) à laquelle participèrent M. Morissette, ingénieur à la Direction des Programmes des lacs et des cours d'eau et M. René Gagné, secrétaire municipal de la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy. Les résidents purent avoir réponse à leurs questions.

Dans le bulletin # 7, février **1985**, les propriétaires pouvaient y trouver le coût des travaux exigés pour une installation règlementaire ainsi qu'une description du plan de l'installation. On proposait même une démarche auprès de l'inspecteur municipal, M. René Gagné.

En **1987**, 7 propriétaires avaient procédé à la réfection ou à une nouvelle installation septique.

En **1989**, Rosemond Caron était mandaté pour aider ceux qui devaient rendre leur installation septique conforme au plan correctif établi pour nous après étude par le Ministère.

« S'y conformer est tellement facile! On le constate une fois les travaux terminés : c'est ce que j'ai constaté moi-même... » (R. Caron, bulletin # 19, janvier **1990**).

Mais il restait encore du travail à faire. Des riverains n'avaient pas encore réalisé les travaux selon le plan correctif.

#### DE 1995 à 2004, LE TRAVAIL SE POURSUIT

#### Installations septiques

Dans le bulletin # 32, avril **1995**, on pouvait lire ceci : « l'Association lance un appel à tous les propriétaires pour lesquels elle est sans nouvelles des améliorations à apporter à l'installation septique de leur propriété. Six propriétés étaient principalement visées par cet appel. »

En **1996**, on rappelle qu'il existe encore des installations septiques classées « C ». Selon le rapport (1981) du groupe *Roche & Associés* mandaté par le ministère de

l'Environnement pour faire la dite classification, cette cote signifie « présente des vices de construction et sont des foyers directs de pollution ».

L'Association s'efforça, par le biais du bulletin ÉCHOS, de rappeler aux villégiateurs concernés d'être vigilants car un jour ou l'autre, il faudra payer le prix, de l'insouciance aussi. (bulletin # 34)

En **2002**, le comité exécutif fit des démarches auprès du conseil municipal de la municipalité, qui a une règlementation sur ce point, afin qu'il fasse respecter sa règlementation.

Le Conseil vota la résolution suivante le 7 avril **2003** : « Il est proposé par M. Yoland Chabot, appuyé par M. Daniel Nicole et unanimement résolu de donner au propriété non-conforme (sic) jusqu'au 30 septembre **2005** pour se conformer à la nouvelle règlementation règlementaire. » (extrait du procès-verbal de la réunion générale du conseil municipal.

Le conseil chargea M. Nicolas Pilote, inspecteur en bâtiment et en environnement à la MRC de Montmagny, de voir à l'application du règlement, de répondre aux questions et de suggérer des moyens pour rendre les installations septiques selon la norme i.e. ne présentant pas de « foyers de pollution directs ou indirects ». (rapport 1981)

Dans cette longue saga des fosses septiques, considérons cet extrait toujours à point et publié dans l'ÉCHOS :

« Plusieurs propriétaires voient, avec raison, une partie des efforts qu'ils ont consentis pour l'amélioration du lac, annulés par le retard de riverains à procéder à la réfection des fosses septiques. » (bulletin # 36)



#### Les 10 ans de l'Association



Lors du 10<sup>e</sup> anniversaire, le comité exécutif avait formé un comité chargé de préparer des activités pour souligner les réalisations de l'Association et aussi pour développer le sentiment de solidarité des riverains. (bulletin # 20, octobre 1990).Ce comité était formé de : **Monique Wagner**, **Véronique Caron**, **Jeanne Caron**.

**Jean**, en collaboration avec le comité et **Victor**, a préparé un bulletin spécial Échos du Lac Jally de même qu'une petite affiche avec photos et liste des réalisations. Elles ont été présentées et distribuées aux membres.

L'Association remit aussi un chêne à ceux qui aimaient en avoir. (bulletin # 20). Il y eut une messe, un goûter et des jeux.



Une dégustation de produits de l'érable en plein été!

Jusqu'en 1991, grâce à M. Hallé et Yvette, c'est « à la plage », comme on disait, que les rencontres et les événements spéciaux de l'Asssociation se déroulaient.





De 1992 à 1998, les réunions se tiennent à la maison chez Jean, parfois un peu tassés mais la bonne humeur et les discussions y trouvent leur place! Depuis 1999, c'est à la salle du conseil municipal de Saint-Paul qu'ont lieu les assemblées.

#### Histoires de pêche...

L'Association était membre de F.A.P.E.L et cet organisme offrait différents services gratuits aux associations de lacs, entre autres, des études et des analyses afin de mieux connaître le lac, sa profondeur, sa faune, l'oxygénation, l'acidité et la vie dans les frayères.

Le conseil d'administration devait, pour bénéficier de ces services, trouver au moins deux membres qui accepteraient de former un club de pêche. **Rodolphe Gervais**, **Aimé Talbot** et **Claude Létourneau** acceptèrent.

Le 9 janvier **1992**, Rodolphe Gervais faisait une demande à Fapel-faune pour obtenir une étude sur la qualité de l'eau et demandait un plan de gestion de pêche car, disait-il « la qualité de pêche ne s'était pas améliorée malgré les efforts considérables pour l'amélioration de l'eau » (bulletin # 23, février 1992).

En mars **1993**, on pouvait lire des extraits du rapport de Fapel-faune présentés par Victor Caron. (Bulletin # 26)

Rappelons que l'ensemencement de truites dans le lac avait débuté à l'automne **1986** avec la contribution financière de l'Association.

Pendant de nombreuses années, le coût de cette activité récréative fut défrayé grâce aux cotisations des membres de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Jally.

En **2001**, on dut repenser cette pratique, faute de fonds suffisants. L'ensemencement de truites put se faire tout de même par la suite car des riverains firent une collecte particulière auprès des membres.

En assemblée générale annuelle, on voulut rester fidèle aux statuts et règlements de l'Association dont les buts sont la sauvegarde de l'environnement, l'amélioration et la conservation de l'eau et cette pratique fut délaissée par le conseil d'administration.





Les études de FAPEL.



On commence jeune à pêcher!



J'en ai pêché une d'au moins...



Ensemencement de 500 truites le 3 juin 2001.

Les participants des tournois de pêche 1998 et 2000.





Et le gagnant ou la gagnante est...









Le regretté M. Rodolphe grand amateur de pêche et connaisseur de ce lac si souvent fréquenté.

#### LE LAC ET LA FORÊT : QUESTION D'ÉQUILIBRE

## Coupes forestières et envasement du lac

Une autre action du comité exécutif de l'Association fut celle d'intervenir au sujet des coupes forestières en périphérie du lac. «Nous savons tous que les coupes forestières sont des éléments de premier plan pouvant causer un tort considérable» (bulletin # 46, décembre 2001)

Il existe une règlementation émanant de la MRC et adoptée par le conseil municipal de la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy qui régit les activités forestières. Des démarches et des représentations ont été faites par le comité auprès des 2 instances ci-haut mentionnées pour qu'elles interviennent et fassent respecter les articles de la règlementation concernant les travaux forestiers aux abords des différents cours d'eau.

Dans le bulletin # 46, décembre 2001, on exhortait chaque propriétaire à être vigilant et informer les responsables à la municipalité de situations environnementales problématiques.

## Nouveau schéma d'aménagement

La nouvelle règlementation de l'aménagement du territoire de la MRC de Montmagny a été élaborée et cette dernière a présenté son schéma d'aménagement pour consultation auprès de divers intervenants.

Le coordonnateur à la MRC de Montmagny, Daniel Racine, est en charge de ce dossier.

Comme il s'agit de règlementation régissant toutes les municipalités du comté, nous sommes concernés, en tant que citoyens, riverains et membres de l'Association.

Le comité exécutif de l'Association (2002-2004) a demandé à quelques-uns de ses membres d'étudier la partie du schéma qui touche directement l'environnement du lac. Éric Wagner, Louis Caron et Johanne Cloutier ont accepté de travailler à ce dossier et cette dernière a acheminé les commentaires, les changements (ajouts et retraits) durant la période de consultation en cours.

L'adoption de ce nouveau schéma d'aménagement qui doit se faire en 2004 ou 2005, conduira à la nouvelle référence législative des municipalités.

# Autre prise de conscience collective et patience : les embarcations motorisées

Dès les débuts, les conseil d'administration de l'Association se sont penchés sur cette situation. Devant les commentaires sur le bruit, le danger pour les baigneurs, la fragilité du lac et la pollution de l'eau, les premiers conseils d'administration préparèrent un sondage sur l'utilisation des embarcations motorisées.

En 1992, 36 répondants ont exprimé leur opinion :

- En faveur du contrôle, avec réserve pour Camp-au-Lac : 29
- En faveur du contrôle sans réserve pour Camp-au-Lac : 3
- En faveur, mais avec réserve pour les propritaires qui veulent transporter des objets de l'autre côté du lac : 3
- Absentions: 3

À la suite de ces résultats, **Johanne Cloutier** et **Jean-Louis Proulx** travaillèrent à ce dossier de concert avec le conseil municipal; celui-ci adopta une résolution et achemina ensuite notre demande interdisant les embarcations motorisées, au ministère des Affaires municipales qui, à son tour, dut la soumettre au gouvernement fédéral car c'est la Loi sur la marine marchande qui régit l'usage des embarcations. (bulletins # 22, # 24)

# Véhicules tout terrain (V.T.T.) et envasement

En 1996, le conseil d'administration et des riverains ont constaté que les ruisseaux charriaient de la vase au lac parce qu'en partie, les V.T.T. circulaient dans des sentiers situés près du lac et sur des propriétés privées.

Certains propriétaires de ces véhicules ont été contactés par l'exécutif. **Jean-Paul Talbot** installa des pancartes indiquant l'interdiction des ces véhicules afin de prévenir l'envasement du lac et de respecter les propriétés privées. (bulletin # 37, décembre 1996)

Vous souvenez-vous d'avoir lu le rapport d'inspection du lac de 1959 que l'on publiait dans le bulletin #23, février 1992 : « Le fond du lac est en vase brune à la grandeur, à partir de la ligne de 20 pieds. »



Et le bruit dérangeant pour la plupart des riverains... Faut-il en rajouter???

#### Les pelouses et la revitalisation

L'Association donna beaucoup d'informations sur l'importance de respecter l'état naturel du terrain et mit beaucoup d'efforts pour encourager les riverains à protéger la bande riveraine.

On publia un extrait du journal *Le Villégiateur* (bulletin # 25, **1992**) démontrant le côté néfaste d'un gazon au bord du lac. Le voici : « Saviez-vous que le gazon est la plus importante forme de dégradation de l'environnement d'un lac? »

Et le texte qui suivait était d'une telle clarté qu'un nonvoyant aurait pu le lire et le comprendre! Mais cela ne suffisait pas. L'Association dut multiplier les informations, les conseils par l'entremise des bulletins mais les tondeuses restèrent toujours des joujoux excitants.

Aurait-il fallu une journée verte pour que la pelouse reste à la ville? À relire les 52 bulletins ÉCHOS de l'Association, on est surpris de la quantité des textes portant sur la revitalisation et le respect de l'état naturel des lieux.

Il faut se poser des questions :

- Pourquoi y a-t-il encore de si grandes étendues de pelouses?
- 2) Pourquoi y a-t-il encore des engrais épandus sur les terrains pour faire pousser ceci ou cela?



### Les quais, les murets de pierre, les bordures de roches

Parmi les nombreux textes publiés dans le bulletin, on pouvait relire que la dégradation des eaux était souvent due aux activités humaines.

Toutes ces pierres, pourtant à l'apparence inoffensive et parfois esthétique, réchauffaient l'eau et favorisaient la croissance des plantes aquatiques, n'aidaient pas la truite non plus qui aime l'eau fraîche n'est-ce-pas?

L'Association encouragea ceux qui acceptèrent de transformer leurs quais pour les rendre conformes aux normes environnementales. D'autres recouvrirent les murets et les roches de soutènement par des arbustes tel que suggéré ou les enlevèrent carrément. Il reste encore des améliorations à apporter.

Deux brochures furent mises à la disposition des usagers et sont encore disponibles et d'actualité: L'ABC des rivages, guide d'aménagement des rivages pour propriétaires de chalet, publié par Pêches et Océans Canada et Cottage Life puis L'ABC des quais, Pêches et Océans Canada et Cottage Life.

## Programme de surveillance volontaire des lacs au Québec

Le lac Jally a été choisi par le ministère de l'Environnement parmi les milliers de lacs au Québec pour participer à ce programme.

Depuis les débuts de l'Association, les différents conseils d'administration travaillèrent de concert et sans relâche avec le ministère de l'Environnement afin d'obtenir leur participation et leur expertise pour les aider dans la protection de l'environnement au lac Jally. Nous en avons de la chance mais ne diton pas : «Notre chance, on la fait». Et c'est vrai n'est-ce pas?

À l'été 2002, le MENV a instauré un programme pilote de suivi de l'état d'eutrophisation des lacs de villégiature par l'entremise des associations de protection des lacs.

Il fallait prélever des échantillons d'eau en juillet. L'analyse de la transparence de l'eau et le degré de phosphore par une équipe spécialisée du Ministère devait démontrer l'évolution temporelle des lacs.

Le conseil d'administration de l'Association au lac Jally s'en est chargé.

Nous vous avons transmis, par le biais du bulletin et lors de l'assemblée générale annuelle, les résultats concernant la qualité de l'eau. (bulletin # 50, avril 2003)

À l'été 2003, nous étions invités à poursuivre le programme de réseau de surveillance volontaire des lacs. Notre association a continué sa participation et la présidente a prélevé les échantillons d'eau demandés.

Les paramètres à analyser étaient toujours le phosphore et la transparence de l'eau car ils sont les plus importants afin de déterminer l'état trophique A et les phéophytines A et le carbone organique dissous (COD) nous permettent de préciser l'état du lac. (bulletin #51, décembre 2003)

Un autre volet s'est ajouté à ce programme : une étude sur la caractérisation des habitats physiques au lac. (été 2003)

Pour ce faire, il fallait choisir 10 endroits les plus représentatifs de l'environnement du lac et répondre à un questionnaire portant sur la description du littoral, de la rive et des caractéristiques humaines (pelouse, quais, murets, végétation, etc.) Pour plus de détails, consultez le bulletin #51, été 2003. C'est **Jeanne** et **Véronique Caron** qui se sont chargées de ce travail.

Nous n'avons pas encore les résultats de cette étude mais nous avons de quoi à être fiers. Et ça ne coûte pas une « cenne noire » à l'Association : seulement des efforts!

SONDAGE

#### EN 2002: ANCIENS ET NOUVEAUX, QUE VOULONS-NOUS?

## Le grand sondage de l'été 2002

Le nouveau conseil d'administration élu, formé de **Jeanne**, **Françoise** et **Paul**, voulait connaître les préoccupations, les attentes, les irritants, les priorités, parmi tous les commentaires exprimés et les réponses aux questions portant sur trois volets.

Plus de 99% des riverains ont répondu au questionnaire.

Dans le bulletin Échos # 49, **décembre 2002**, vous y avez lu les suggestions, les priorités à accorder, les commentaires, et la compilation des réponses à portée sociale, environnementale et civique.

Le conseil d'administration a regroupé les données pour faire ressortir les priorités et les objectifs de l'Association. À l'aide de leurs propres commentaires, le conseil d'administration a ainsi pu exprimer ce que seraient leurs actions afin de mieux répondre aux besoins exprimés :

- poursuivre les efforts de régénération des rives,
- compléter les démarches pour la réalisation des installations septiques afin qu'elles soient conformes aux normes municipales et gouvernementales,
- s'assurer du suivi des dossiers : aménagement, plantes aquatiques, amoncellement sur les rives et analyse de l'eau, niveau naturel du lac

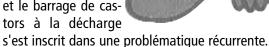
Ensemble, nous avons travaillé dans la continuité des actions positives conformément à la mission de l'Association.



#### Parlons « castors »

On le connaît bien physiquement et on se préoccupe de lui même s'il aimerait qu'on lui fiche la paix à son « palais royal » à la décharge.

Le lac a connu des pluies très fortes au cours des dernières années et le barrage de castors à la décharge



Plusieurs riverains partageaient des avis contraires sur les actions à entreprendre. Le conseil d'administration de l'Association demanda alors l'expertise d'un agent de la conservation de la faune; il vint sur les lieux et recommanda leur capture car l'érosion majeure des rives, les dangers d'inondation des installations septiques et autres conséquences étaient à craindre.

Par la suite, quelques riverains mandatés par le conseil d'administration sous la responsabilité de **Paul Gervais**, firent une brèche pour laisser couler l'eau et ensuite défirent en partie ce barrage. (bulletin # 51, décembre 2003)

La deuxième solution proposée (installation d'un tuyau à large diamètre) n'a pas été retenue.

#### À VOS PELLES...

# Amoncellement de gravier et de sable sur le littoral

Suite aux pluies diluviennes, des dépôts majeurs se sont accumulés surtout aux embouchures des cours d'eau.

Comme la zone de travaux à effectuer est sur le lit et le littoral, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du ministère de l'Environnement. (extrait du rapport, Yves Richard, septembre 2002).

Le conseil d'administration a demandé à la MRC une inspection des lieux. M. Yves Richard est venu et a présenté son rapport. À ces recommandations, nous avons ajouté celles d'un ingénieur qualifié, M. Gaétan Roy.

Le conseil d'administration a acheminé ces recommandations au ministère de l'Environnement et a rempli les formulaires demandés afin d'obtenir l'autorisation de procéder à l'enlèvement de ces amoncellements.

#### **ACTIONS POSITIVES**

# Identification des résidences au lac et le 911

Lors de son mandat au c.a. en 2001-2002 et par la suite, **Louis Caron** a travaillé sur un dossier important : le 911.

Il fit d'abord les démarches nécessaires auprès de la municipalité pour obtenir leur participation pour le numérotage des résidences au lac Jally. Il fut résolu au conseil municipal de défrayer les coûts du matériel. Quelques riverains se chargèrent de leur installation.

Grâce à ce numérotage, « les services publics tels Hydro-Québec, Québec-Téléphone, Vidéotron, les services ambulanciers et d'incendie, etc. pourront se rendre plus facilement à votre chalet ». (bulletin # 44, **décembre 2000**)



#### Le 911 et CAUCA

C'est quoi?

C'est la Centrale des Appels d'Urgence de la région de Chaudière-Appalaches .

Nous pouvons profiter de ce service car le service d'urgence 911 est implanté au lac Jally. Cette centrale traite les appels reçus du 911 et classe par ordre de priorité les demandes des services de police, de pompiers et d'ambulance. (bulletin # 50, avril 2003)

**Louis Caron** a établi un plan cartographique qui permet de répérer rapidement les résidences d'où proviennent les appels d'urgence.

Longue vie à cette réalisation et à vous!

# REMERCIEMENTS À CEUX QUI ONT PARTAGÉ LEURS CONNAISSANCES ...

# Sciences naturelles à la portée de tous

Pendant ces 25 ans, de nombreux textes écrits par Guy Wagner, Éric Wagner et Josée Roy, Victor Caron, nous ont permis de mieux connaître et de mieux aimer les plantes, oiseaux et animaux qui nous entourent.

Plusieurs textes accompagnés de photos ont fait sûrement le délice des lecteurs de ÉCHOS DU LAC JALLY. Tout ce travail s'inscrivait dans une démarche de sensibilisation à l'environnement et à sa protection. Voici la liste des textes ainsi que le numéro du bulletin où on les retrouve :

# 3 - Le huard	Éric et Josée
# 12 - La galane glabre	Guy Wagner
# 13 - Le renard roux	Victor Caron
# 14 - Le trille	Guy Wagner
# 15 - Le lièvre d'Amérique	ÉricWagner
# 16 - Le grand héron	Éric Wagner
# 17 - La mésange à tête noire	Guy Wagner
# 24 - La pollinisation	Josée Roy
# 26 - Le porc-épic	Victor Caron
# 26 - La mésange	Jeanne Caron
# 29 - La marmotte	Victor Caron
# 31 - La moule zébrée	Victor Caron
# 32 - La corneille	Victor Caron
# 33 - L'hirondelle	?
#34 - La végétation aquatique	Éric Wagner
# 35 - Le lièvre	Victor Caron
# 36 - Le colibri	Victor Caron
# 36 - Le grand bec-scie	Guy Wagner
# 39 - Le pollen des fleurs (1)	Josée Roy
# 39 - La sangsue	Guy Garant
# 39 - Le castor	Guy Wagner
# 39 - L'ours	Victor Caron
# 40 - Le pollen des fleurs (2)	Josée Roy
# 43 - L'écureuil-volant	Guy Wagner
# 43 - Les outardes	Victor Caron
# 42 - Le moqueur roux	Le Messager,
	R.Larose

# 42 - La peste rouge Biosphère, août 97

D'autres écrivains « environnementalistes » ont écrit de belles pages dans l'ÉCHOS et mériteraient vraiment qu'on relève leurs textes et qu'on les nomme. Sachez que l'Association les conserve précieusement et vous remercie mais faute d'espace...

#### Activités et Association

Bien sûr, les conseils d'administration changeaient. Certains s'attardèrent à donner une approche plus récréative, souhaitant tout de même « continuer à travailler afin de protéger le lac et son environnement » (bulletin # 42, juin 1999)

Voici la liste des principales activités :

Tournoi de pêche Rodolphe Gervais
Journée d'ornithologie
Fête du 10e anniversaire
Journées de plantation
Journée de plantes aquatiques
Fête de la St-Jean
Journée plein-air kayak
Tournoi mini-golf
Course en bateau
Café-rencontre



Un beau moment de découverte des oiseaux avec Jocelyn Landry de Ornitour. Juin 1998



Les grands prix du tournoi de mini-golf! Août 1999.



Été 2003, après la «cueillette» de plantes aquatiques.

#### **AVEC RECONNAISSANCE**

#### Et nous sommes en juin 2004...

Nous avons terminé notre tour de piste du 25<sup>e</sup>. Nous remercions tous les collaborateurs, les villégiateurs, les personnes ressources, les autorités municipales et gouvernementales, les membres du comité provisoire, les membres des conseils d'administration des 25 dernières années, les responsables du bulletin ÉCHOS, tous ceux qui ont écrit ou apporté des textes pour le bulletin, les enfants, grands et petits, et Dame Nature.

Vous avez été précieux et vous l'êtes encore. Merci de travailler à la protection de l'environnement du lac Jally.

Si nous avons oublié des faits, omis de nommer des personnes et des réalisations, c'est vraiment involontaire. Notre comité de « recherchistes » a fait son gros possible...

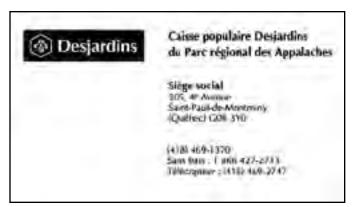
Recevez cet album souvenir comme un cadeau que l'Association vous offre et cela vient donc de nous tous.

Longue vie à notre Association.



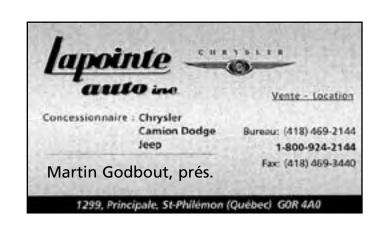
Cet album-souvenir a été réalisé par le conseil d'administration (2002-2004) de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Jally, composé de Jeanne Caron, Paul Gervais et Françoise Lamonde-Caron en collaboration avec l'équipe du bulletin ÉCHOS DU LAC JALLY (Victor Caron, Jean-R. Caron et collaborateurs/trices à la rédaction)

Recherche et rédaction : Jeanne Caron Recherche et assistance à la production : Françoise Lamonde-Caron et Paul Gervais Graphisme : Jean-R. Caron Juin 2004



















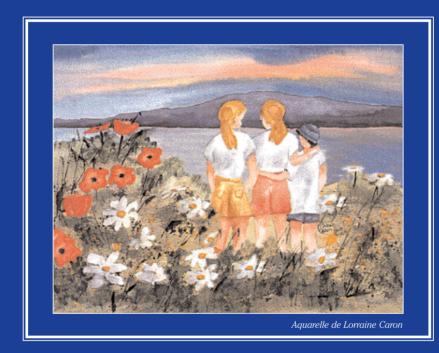


Transport de terre, sable, gravier Installation de fosses septiques 262, route Sirois, Saint-Paul-de-Montminy GoR 3Y0





D'autres personnes ou firmes ont voulu contribuer de façon anonyme à la production de la publication, nous les remercions chaleureusement de leur soutien.



« Ne tuons pas la beauté du monde, ne tuons pas le chant des oiseaux, ne tuons pas le bleu du jour. Ne tuons pas la beauté du monde, la dernière chance de la terre c'est maintenant qu'elle se joue. Ne tuons pas la beauté du monde, faisons de la terre un grand jardin pour ceux qui viendront après nous, après nous.»

«Hymne à la beauté du monde», paroles de Luc Plamondon, interprétation originale par Diane Dufresne et reprise par Isabelle Boulay.